



**PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADE DES PERSONNELS DU MAA
CAMPAGNE 2022 - POUR UN AVANCEMENT EN 2023
(HORS PCEA, PLPA, CPE ET MAÎTRES DE CONFÉRENCES)
CALENDRIER DES PROPOSITIONS**

NOTE DE SERVICE [SG/SRH/SDCAR/2022-395](#) DU 19/05/2022

Le rôle des CAP a été modifié par la loi de Transformation de la Fonction publique, à laquelle s'est opposée FO., [Ce sont maintenant les Lignes Directrices de Gestion](#), entrées en vigueur en-2021 (note de service en référence) qui régissent les promotions de corps et les avancements de grades

Lire aussi notre analyse [ici](#)

FO Enseignement Agricole, [toujours présent pour vous, vous informe :](#)

ATTENTION AUX ÉCHÉANCES SUIVANTES :

👉 AVANT LE 23 JUIN 2022

Nous invitons les agents qui estiment satisfaire aux conditions d'éligibilité mais n'ont pas été informés de la décision prise par leur hiérarchie s'agissant d'une proposition à l'avancement ou non, [à solliciter, le gestionnaire de proximité RH de la structure](#) afin de vérifier leur éligibilité et, le cas échéant, de s'assurer que leur situation a bien fait l'objet d'un examen.

En effet, chaque agent éligible [doit être informé par le chef de service](#) de la proposition à l'avancement ou non, en lui en expliquant les raisons.

👉 AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2022

Elaboration par les chefs de service des propositions d'avancement de grade avant transmission aux IGAPS.

👉 15 DECEMBRE 2022 : publication des arrêtés portant tableaux d'avancement au choix suite aux propositions des IGAPS référents au SRH

FO Enseignement Agricole vous conseille, vous accompagne, vous aide à rédiger votre CV, pièce essentielle de votre dossier et soutient votre dossier auprès du SRH lors de la rencontre « droit d'évocation » !

Notre experte : Nathalie SUCHAIL : nathalie.suchail@agriculture.gouv.fr

Vos représentant.es FO Enseignement Agricole :

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION - SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF - ADJOINT ADMINISTRATIF

Maria BOUCIF : maria.boucif@agriculture.gouv.fr

TECHNICIEN DE FORMATION ET DE RECHERCHE - ADJOINT TECHNIQUE DE FORMATION ET DE RECHERCHE

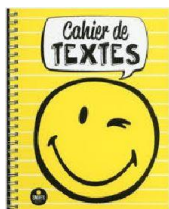
Patricia CORBIÈRE : patricia.corbriere@oniris-nantes.fr

INGÉNIEUR D'ÉTUDE, INGÉNIEUR DE RECHERCHE, ASSISTANT INGENIEUR

Jacqueline FAYOLLE : jacqueline.fayolle@vetagro-sup.fr

INFIRMIER

Nicolas LE DOUSSAL : nicolas.le-doussal@educagri.fr



Textes de référence :

Code général de la fonction publique

Décret n° **2010-888 du 28 juillet 2010** modifié relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'État,

Décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Note de service [SG/SRH/SDCAR/2020-350](#) relative aux lignes directrice de gestion relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnel,

Arrêté du 16 mars 2011 modifié relatif aux conditions d'appréciation de la valeur professionnelle des personnels du ministère de l'agriculture.



 **B413 - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP**

@ foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr -  **01 49 55 81 42**

 www.foenseignementagricole.fr

 www.facebook.com/foenseignementagricole/  twitter.com/FOENSAGRI